

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER TOULOUSE III

Bureau des Concours ITRF
118, Route de Narbonne
31062 TOULOUSE CEDEX 09

Concours EXTERNE – BAP F
Corps : **TECHNICIEN**
Spécialité : **Technicien en PAO**

Session 2007

Epreuve professionnelle

Durée : 30 minutes - Coefficient : 3

Vous disposez de 30 minutes pour réaliser à l'identique le document joint
Vous avez à votre disposition :

- ⇒ texte
- ⇒ images
- ⇒ logo

ainsi qu'un ordinateur disposant des logiciels

- ⇒ XPRESS
- ⇒ INDESIGN

A l'issue des 30 minutes, vous générerez un format PDF pour affichage écran
(que vous nommerez suivant votre numéro d'anonymat).

2 impressions sont autorisées :

- ⇒ 1 pendant l'épreuve
- ⇒ et l'impression finale

VOUS DEVEZ RESTITUER LE SUJET

L'usage du **téléphone portable** est interdit.

Tout document et autre matériel électronique sont interdits.



Louis PASTEUR, par arrêté du 2 décembre 1854, est nommé doyen de la Faculté par FORTOUL, ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Celui-ci, dans une lettre adressée au recteur, fixe

au 7 décembre la séance solennelle de rentrée et lui fait ses recommandations : " Cette solennité qui, par l'installation des nouvelles Facultés des Sciences et des Lettres, devient pour ainsi dire l'inauguration de la nouvelle Académie, ne peut manquer d'offrir le plus vif intérêt. Je n'ai pas besoin de vous recommander, Monsieur le Recteur, de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'elle reçoive tout l'éclat désirable. " Désormais, la Faculté est sur ses rails et sa carrière peut commencer.

La décision de la création remonte à 1852. Le prince président Napoléon avait promis à la municipalité lilloise un projet de loi visant à la création d'une Faculté de Sciences, d'une Faculté des Lettres ainsi que le siège d'une des quinze académies du pays. A cette annonce, la municipalité de Douai avait vivement réagi et s'était proposée pour accueillir les trois formations. Pour finir, un jugement de Salomon fut prononcé : Douai reçut la Faculté des Lettres et devint le siège de l'Académie; Lille accueillit la Faculté des Sciences qui rejoignit ainsi une Ecole Préparatoire de Médecine et de Pharmacie, déjà mise en place depuis 1852.

Cette création lilloise s'inscrit dans le cadre de la politique de Napoléon qui, conscient des besoins d'une économie en voie d'industrialisation rapide (mines, chemin de fer, sidérurgie, etc.), souhaite développer l'enseignement scientifique : " Ce n'est pas sans intention, Monsieur le Préfet, que le choix du gouvernement porte sur le principal foyer industriel du Nord de la France ; l'enseignement des sciences dans leurs applications pratiques à l'industrie et aux arts, la

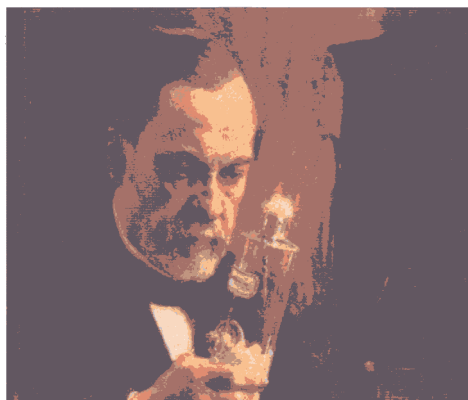
connaissance des inventions de perfectionnement qui étendent chaque jour les conquêtes de la physique, de la chimie et de la mécanique ne peuvent manquer d'être recherchées dans un centre aussi actif que Lille par la jeunesse qui se prépare aux carrières industrielles..." (lettre du ministre de l'Instruction publique). Les objectifs étaient donc clairement définis et ne seront pas sans influencer le déroulement des enseignements.

L'installation dans les locaux universitaires.

La nouvelle Faculté va être hébergée dans les locaux du Lycée impérial qui, en 1893, prendra le nom de Lycée Faidherbe (4). Ce bâtiment, inauguré en 1852, avait été construit par l'architecte lillois BENVIGNAT. Il se situait sur l'emplacement de l'ancien couvent des Récollets.

Cet ancien monastère a abrité, avant sa destruction, tout ce qui, à Lille, était consacré à la culture. En premier lieu, le Musée provisoire, créé à la Révolution pour loger les œuvres d'art provenant des églises sécularisées (d'où le nom donné à la rue des Arts). Il abritait également la bibliothèque de la ville et les écoles académiques qui existaient à Lille avant la Révolution. La rue des Fleurs tient, elle, vraisemblablement son nom du jardin botanique accolé au couvent et qui limita l'extension du Lycée impérial.

Une grande aile de bâtiment parallèle à la rue des Fleurs n'était pas utilisée par le lycée.



Prévue pour être une bibliothèque, elle hébergea l'Ecole de Médecine puis accueillit les locaux de la Faculté des Sciences qui y resta jusqu'à son transfert dans le quartier de la place Philippe Lebon vers les années 1890. Les plans d'aménagement tracés par l'architecte BENVIGNAT sont approuvés par la séance du

Conseil municipal du 14 novembre 1854 (page 5, haut). Ils avaient été notablement remaniés à la demande de L. PASTEUR qui avait vivement insisté pour que ce bâtiment puisse héberger le logement du doyen.